

Question d'actualité de Caroline Cassart, Députée,
à François Desquesnes, Vice-Président
et Ministre de la Sécurité routière, concernant
L'aquaplaning sur l'autoroute E42

Monsieur le Ministre, vous savez bien que la mobilité est un dossier qui me passionne. Il y a quelques jours, j'ai pris connaissance d'un article de presse relatant des problèmes récurrents d'aquaplaning sur l'E42. Nous sommes en direction de Namur vers Liège, à la sortie Héron-Couthuin. Les dépanneurs disent que c'est un point noir accidentogène. J'ai déjà été témoin d'accidents et j'ai déjà fait l'expérience d'aquaplaning à cet endroit. C'est pour cela que j'ai été interpellée et que je souhaite faire le point sur ce dossier avec vous aujourd'hui.

Lorsque cette autoroute a été en travaux, nous sommes passés à trois bandes. Depuis lors, il y a des problèmes d'aquaplaning. Avez-vous connaissance de la situation ? Le SPW a-t-il déjà fait une étude par rapport à cela ? Des solutions sont-elles envisageables ? Y a-t-il un problème par rapport à l'évacuation des eaux lorsqu'il y a de grandes pluies ?

Ce sont les quelques questions que je voulais vous poser aujourd'hui pour faire le point sur ce dossier et savoir s'il y a des solutions pour le futur. Lorsqu'il y a de l'aquaplaning, il y a des accidents et donc de l'insécurité. Nous devons tous lutter contre cette insécurité.

La réponse du Ministre Desquesnes

Madame la Députée, je vais donner quelques éléments de cadrage général puis je reviendrai sur la situation.

Tout d'abord, il faut constater que nous faisons face, de plus en plus, à des événements climatiques plus erratiques. Ce sont les conséquences du changement climatique que nous connaissons aujourd'hui. Il y avait les giboulées de mars, mais, depuis quelques jours, on constate de grosses nuées et des moments intenses de pluie à un instant donné, ce qui peut produire une inondation partielle de la chaussée et, a fortiori, dans les endroits où elle est très large. Vous avez parlé de l'élargissement de l'E42 à cette hauteur. Il y a donc davantage de bandes de circulation, et l'on ne peut pas mettre un caniveau au milieu de l'autoroute.

J'ajouterai qu'il y a d'autres facteurs que la pluie, à savoir le revêtement routier – en l'occurrence, celui-ci ne pose pas de difficulté puisqu'il est conforme à Qualiroutes à cet endroit – et l'équipement du véhicule, notamment les pneus. Il faut constater que ce n'est pas toujours la bonne situation sur tous les véhicules. Si un véhicule n'est pas correctement adapté, il peut provoquer une situation dangereuse et impacter d'autres véhicules.

La situation du tronçon à Héron sur l'E42 est un petit peu particulière puisque, comme vous pouvez le voir quand vous y passez, il s'agit d'un virage et donc d'un endroit où l'autoroute tourne. Normalement, l'évacuation des eaux de pluie s'effectue par le côté droit externe de l'autoroute. Cependant, lorsqu'il y a un virage à gauche, on doit changer le sens de l'évacuation des eaux. Ainsi, l'évacuation des eaux se fait en berme centrale au moment où le virage tourne vers la gauche.

En effet, les véhicules doivent être légèrement inclinés pour aborder le virage dans de bonnes conditions. Toute l'eau doit être évacuée par la droite et, au début du virage, elle doit l'être par la gauche, ce qui s'appelle le point zéro. C'est un endroit où il y a des risques d'aquaplanage plus importants. Ceux-ci sont signalés, mais je redemanderai un renforcement de la signalisation de l'autoroute à cet endroit.